

Juin 2006

N°3

La Lettre de la Mission Régionale pour L'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le Centre Ressources Illettrisme Alphabétisation

La Chargée de Mission Régionale Illettrisme

Dossier du mois

Visite des experts de l'OCDE en Haute Normandie

Sommaire

• DOSSIER DU MOIS :

Visite des experts de l'OCDE en Haute-Normandie

• Des nouvelles du Plan d'Action Régional pour l'Éducation de Base

• Où en la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ANCSEC)

• Résultat de L'enquête Information Vie Quotienne (IVQ) 2002-2005

• Retour sur l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme

• Rencontre régionales du livre et de la lecture : Rendez-vous le vendredi 24 Novembre

Depuis une recherche action en 2003, la « Démarche d'évaluation » poursuit son chemin et devient une pratique régionale qui intéresse bien des personnes qui n'ont pas la chance de vivre en Haute-Normandie.

Tels nos amis de Corse qui ont su compenser cette injustice en invitant une personne du réseau (S. Pasquet / CAPS) à former leurs formateurs à notre « démarche ».

Mais d'autres préfèrent venir, et parfois de loin, découvrir sur place notre savoir faire en la matière.

Ainsi, Janet Looney américaine de Seattle et Benoît Michel suisse de Genève, nous honorèrent de leur visite les 1^{er} et 2 juin.

Leur séjour s'inscrivait dans le cadre d'une enquête que mène l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) au sujet d'une étude internationale de deux ans sur les méthodes exemplaires d'acquisition de connaissances et d'évaluation pour les adultes qui ne maîtrisent pas les compétences de base.

L'agence Nationale de Lutte

Contre l'illettrisme (ANLCI) a proposé alors l'expérience de la Haute-Normandie dans ce domaine.

La visite concerna deux sites : Média Formation à Rouen, Fodeno au Havre ;

Et fut organisée selon un protocole d'enquête stricte :

Observation des séquences de formation mettant en œuvre la méthode, puis différents entretiens avec les apprenants, les formateurs-trices intervenants (L. Marty / F. Toullec), les équipes pédagogiques, leurs responsables et les directrices des organismes de formation. Une dernière table ronde rassembla également la Chargée de mission, le CRIA et d'autres acteurs liés à la démarche d'évaluation.

A cette occasion Elie Maroun, chargé de mission de l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme fit le déplacement de Lyon pour assister aux travaux.

Un rapport sera présenté publiquement en 2007 à Lyon lors du forum des pratiques de l'A.N.L.C.I..

De l'avis de tous, ces journées furent d'une grande richesse dans les échanges.

Les apprenants ont su rendre compte de façon presque sur-

prenante par la justesse de l'analyse, ce que cette démarche leur apportait dans leur apprentissage.

Les experts ont particulièrement été impressionnés aussi par la maîtrise professionnelle des formateurs et leur implication « militante ».

Il ressort également de cette visite que notre proposition est spécifique dans ce qu'on appelle « l'évaluation formative » et que, bien plus qu'une méthode, il s'agit réellement d'une démarche.

Une rencontre, donc, qui fut bénéfique pour tous, à laquelle notre réseau régional a su être à la hauteur et dont une des conséquences improbables serait de lier des contacts avec d'autres réseaux par delà nos frontières ; après la Suisse Normande la Suisse Romande par exemple...

Le PAREB :



Disponible en téléchargement sur notre site Internet

www.mireb.cria-hn.org



L'ANLCI publie une plaquette de présentation

Disponible sur notre site Internet

www.mireb.cria-hn.org

Des nouvelles du Plan d'Action Régional pour l'Éducation de Base

Le Comité Technique de Suivi s'est réuni à deux reprises lors de ce premier semestre 2006 (30 mars et 20 juin). Lors de ces séances de suivi de la mise en œuvre du Pareb ont été particulièrement pointées un certain nombre d'actions.

Parmi elles, il faut noter le lancement de *démarches nouvelles* de la part de l'Éducation nationale qui se concrétisent notamment par la mise en place de stages de formation sur l'illettrisme, de groupes de recherche/production sur les diagnostics personnalisés ou sur des outils d'évaluation, ou encore de stages sur les troubles de l'apprentissage. Le renforcement du lien entre les équipes éducatives et les associations dans le cadre de la mise en place des dispositifs de réussite éducative est à pointer particulièrement.

En terme de prévention, il faut noter le développement de politiques relatives à l'accès à la lecture pour les jeunes adolescents à partir d'un concours « *la lecture, quelle aventure** » et l'accès aux livres pour les familles de la direction de la jeunesse et des sports, à partir du dispositif des « *programmes familiaux* » pour ce qui concerne les familles. Enfin, il faut souligner un *partenariat* entre l'Éducation nationale et la direction des affaires culturelles sur, notamment, deux sujets : *l'écriture sur des œu-*

vres d'art par des collégiens et un travail sur la littérature jeunesse à partir d'albums.

Sur le champ de *l'accès à la formation pour les jeunes et les adultes* ne maîtrisant pas les savoirs de base, des travaux ont été lancés sur les territoires. Il s'agit là de développer des actions, de rapprocher des réseaux d'insertion et de formation à partir d'un *travail de sensibilisation et d'information des acteurs locaux*. A ce titre *des modules de formation ont été initiés sur des zones par les référentes départementales illettrisme* (coordinatrice emploi formation DDTEFP 76 ET 27).

Le Centre du Service National a perfectionné, avec l'appui des partenaires prescripteurs, le système de repérage et d'orientation des jeunes repérés lors des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense. Il peut ainsi apporter des éléments d'information sur les jeunes, sur leur orientation et leur prise en charge tant par les Missions Locales et les services de l'enseignement initial.

A partir du Service Public de l'Emploi Régional, animé par la DRTEFP, un accord a été signé avec la Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire, pour réaffirmer la nécessité de l'accès à la formation de base des détenus dans le cadre d'un parcours d'apprentissages. Ce parcours prévoit le développe-

ment du repérage de la non acquisition des savoirs de base, la coordination des différents dispositifs et la prévention des ruptures entre la formation dispensée au sein des établissements et sa poursuite à l'extérieur.

Le Centre de Ressources Illettrisme et Alphabétisation, opérateur central du Pareb, poursuit ses multiples travaux au-delà de l'animation et de la professionnalisation des acteurs de terrain, du développement de la formation ouverte et à distance ou encore de la mise à disposition de ressources documentaires spécifiques. Ainsi, il contribue à l'information des acteurs locaux, en lien avec les référentes « illettrisme », de formation d'acteurs divers tel que le Comité Régional d'Éducation à la Santé, à la création d'outils d'information tel celui sur le réseau des Ateliers de Formation de Base ou sur les lieux ressources partenaires et enfin il participe à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation de partenaires tels que les entreprises (voir ci-dessous).

*Des malles de livres ont été remises aux trente lauréats (centres de loisirs) qui permettront l'approche du livre avec les enfants cet été.

Salariés des entreprises privées, agents des entreprises publiques, cibles d'une campagne de sensibilisation.

Comme dit dans le numéro précédent de la lettre de la MIREB, une des priorités tant de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme que du Plan d'Action Régional en faveur de l'Éducation de Base de la Haute-

Normandie, est le *développement de la formation de base des salariés des entreprises privées et des agents des entreprises publiques*. Tant pour des raisons d'évolution du niveau éducatif des personnels en lien

avec celle des entreprises qu'en prévision de la baisse démographique avec le départ en retraite des « baby boom », il est impératif que les entreprises et en particulier les PME/TPE s'engagent dans l'accès à la formation de



De nombreuses entreprises ont déjà inscrit les formations de base dans leur plan de formation pour des résultats plus que probants

www.formationdebase.net

Suite...

base pour leurs salariés.

Aussi, après plusieurs réunions du groupe de travail « entreprise » les contours d'une campagne se dessinent en plusieurs temps et avec de nombreux partenaires : une sensibilisation sera faite par le biais des OPCA volontaires particulièrement impliquées à partir d'une plaquette d'information « l'Atout gagnant » à destination des responsables d'entreprises, une campagne par voie d'affichage et de presse à destination de la population en général avec une focale en direction des salariés et enfin un colloque en fin d'année qui devrait réunir des responsables d'entreprises et des responsables des ressources humaines autour de l'enjeu économique de la formation de

base des salariés pour les entreprises de la région.

Entre ces trois temps soutenus tant par l'Etat, Drtefp, que par le Conseil Régional, deux autres initiatives ont été lancées. Le CNFPT, suite à la campagne régionale de 2005 en direction des collectivités lancée avec la Préfecture de Région, proposera aux élus et responsables de collectivités une rencontre probablement en novembre prochain. A partir d'un travail de rapprochement, appuyé par le Centre de Ressources Illettrisme et Alphabétisation, entre le réseau des chantiers écoles et le réseau des Ateliers de Formation de Base, le Conseil Général de Seine-Maritime et l'Etat proposent une journée de travail ouverte sur le thème de la formation de base en situa-

tion de travail à la rentrée de septembre.

Voici plusieurs initiatives qui concourent toutes à dynamiser l'accès à la formation de base dans les entreprises quel que soit leur domaine d'activité, leur structure, leur mode de fonctionnement ou encore le type de contrats de leurs salariés : contrat de droit privé, de droit public, contrat aidé...

Où en est la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ANCSEC)

Dorénavant, la mission de préparation de la future ANCSEC est installée depuis mars dernier auprès du Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et de la Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, qui seront la tutelle de cette nouvelle agence. Cette mission, dirigée notamment par le Préfet Dominique Dubois, élabore un projet de décret qui fait actuellement l'objet de consultations auprès des associations d'élus locaux et des partenaires sociaux. Ce texte définit les règles d'organisation et de fonctionnement de cette agence. Il devrait paraître dès début juillet afin d'assurer la période transitoire jusqu'au 1^{er} janvier 2007, date d'opérationnalité de l'agence.

L'ANCSEC a quatre missions : l'intégration et la lutte contre les

discriminations (au sens du Fasilid), le service national volontaire, la politique de la ville et la lutte contre l'illettrisme.

Pour ce qui concerne cette dernière mission, une convention cadre sera signée entre l'ANCSEC et l'ANLCI (agence nationale de lutte contre l'illettrisme) qui organisera la collaboration entre les deux structures et l'articulation entre le programme de l'ANCSEC et notamment les Plans d'Actions Régionaux de l'ANLCI.

Dans ce sens une réunion s'est tenue à Paris le 1^{er} juin avec le préfet Dubois et quatre chargés de mission de l'ANLCI dont la chargée de mission de Haute-Normandie.

Cette agence sera organisée au niveau national autour d'un di-

recteur général et d'un conseil d'administration. Ce dernier fixera les programmes, délibérera sur les contrats d'objectifs et de moyens avec l'Etat et prendra des décisions financières.

En région trois niveaux ont été repérés : les délégués territoriaux de l'agence sont les préfets de départements ; les directeurs régionaux et interdépartementaux, placés sous l'autorité du directeur général, sont responsables des missions de l'agence, apportent leur expertise en particulier sur la politique de la ville ; des instances régionales présidées par les préfets de région adoptent les programmes régionaux et ont vocation à débattre de l'ensemble des actions portées par l'agence.





Disponible en téléchargement
sur notre site Internet

www.mireb-cria-hn.org



Résultat de l'enquête Information Vie Quotidienne 2002-2005 (IVQ)

L'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) de l'INSEE a été menée auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France Métropolitaine, qui représente en France 40 millions de personnes.

Cette dernière fournit des indications précises sur les personnes en situation d'illettrisme.

3 100 000 personnes, soit 9% de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France Métropolitaine et

ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme.

Il s'avère que plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans.

Sur l'ensemble de la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête, les hommes (11 %) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (8%).

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées, l'autre moitié vit

dans des zones urbaines et 10% des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les zones urbaines sensibles.

D'autre part, il ressort que plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme (57%) ont un emploi et que 26% des allocataires du RMI sont en situation d'illettrisme.

Enfin, 74% des personnes en situation d'illettrisme utilisaient exclusivement le français à la maison à l'âge de 5 ans.

Retour sur l'Action culturelle et la lutte contre l'illettrisme

Dans le cadre du Forum permanent des pratiques, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a organisé une rencontre nationale sur le thème de « l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme » à Lyon le mercredi 14 juin 2006.

Elle a tout particulièrement mis l'accent sur la nécessité de travailler de manière transversale, en mobilisant toutes les compétences politiques, professionnelles et associatives des champs de la formation, de la culture, de l'action sociale et de l'éducation en présentant divers témoignages d'actions autour de deux tables rondes :

- L'apport de la culture dans les stratégies de formation et d'accompagnement des personnes en situation

d'illettrisme.

- Agir ensemble à l'échelle d'un territoire pour développer l'action culturelle au service de la lutte contre l'illettrisme

Deux exemples parmi les interventions :

- Le centre AFPA de St Etienne organise chaque année un concours « AFP'ART » de réalisations artistiques à destination de leurs stagiaires. Cette manifestation culturelle régionale a pour objectif de valoriser les métiers appris en formation, de promouvoir l'expression artistique (peinture, sculpture, photos...) et de mettre en lumière des créations individuelles ou collectives.

- Une association de la ville de Roubaix « amitié par-

tage » qui en plus de son activité caritative organise en partenariat avec la médiathèque de la ville, le musée d'Art et autres des activités culturelles pour les familles en grande difficulté : séances de lecture à voix haute, atelier de fabrication d'objet, atelier d'art plastique et d'expression artistique...

L'Observatoire des Politiques Culturelles a présenté l'étude réalisée pour l'ANLCI et le Ministère de la Culture et de la Communication, qui vient d'être publiée aux éditions de l'Aube sous le titre « **Action culturelle et lutte contre l'illettrisme** », travail d'investigation, ancré dans des pratiques de terrain, qui offre une première analyse et une clarification des enjeux.

Le CRIA propose une nouvelle brochure d'information qui présente l'activité et l'offre de formation des Ateliers de Formation de Base (AFB) de son réseau en Haute-Normandie ; brochure financée par la DRTEFP



Rencontres régionales du livre et de la lecture

Rendez-vous le vendredi 24 novembre

Maison de l'Université de Mont Saint Aignan

L'Etat (Culture, Education nationale, Jeunesse et sports, Mission régionale pour l'éducation de base) et l'ensemble des collectivités territoriales (Région Haute-Normandie, Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, villes) ainsi que les professionnels du livre et de la lecture ont souhaité établir conjointement un état des lieux de l'économie du livre (librairie, édition), de l'offre en matière de lecture publique et de la réalité de la vie littéraire en Haute-Normandie.

La réflexion engagée va aboutir à l'organisation de « Rencontres régionales du livre et de la lecture » destinées à un large public (professionnels du livre et de la lecture, décideurs, élus...).

La date de ces Rencontres a

été fixée le **vendredi 24 novembre 2006**.

La nécessité d'élaborer cet état des lieux préalable a déterminé la mise en place d'un Comité de pilotage, qui s'est réuni très régulièrement depuis plusieurs mois. Afin de traduire cette mobilisation des collectivités publiques et d'organiser ces rencontres, l'Etat, la Région et les deux Départements ont décidé de constituer par voie de convention un groupement de commande publique, dont la Région est devenue coordonnateur.

De telles Rencontres, inédites en Haute-Normandie, devraient permettre de définir des orientations et des actions de nature à soutenir le secteur du livre et

de la lecture sur le territoire régional.

Contact : Bénédicte Duthion,
service culture de la Région, 02
35 52 56 00

Quelques idées de lecture...

Disponibles au CRIA Haute-Normandie

Sous la direction de Marie-Christine Bordeaux, Martine Burgos, Christian Guinchard. Etude réalisée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et pilotée par l'Observatoire national des politiques culturelles. Editions de l'Aube, diffusion le Seuil, décembre 2005. En France aujourd'hui, l'illettrisme touche 9 % des personnes adultes de 18 à 65 ans, chiffre qui recouvre, bien sûr, des situations humaines et des modes de relations à la culture écrite multiples...



Le lecteur découvrira ici comment on confectionne une enquête statistique sur les compétences en lecture. Il verra que, quand il lit, il utilise deux stratégies, tantôt devinant, tantôt épelant les mots, mais que, pour les lecteurs débutants, ces deux façons de faire sont d'une efficacité inégale. Il se fera une idée des difficultés accrues que la vie moderne fait peser sur les lecteurs déficients. Il prendra la mesure de la profonde transformation que l'école a vécue, avec la prolongation de la scolarité et l'augmentation massive des élèves et des professeurs. Il comprendra enfin que, si l'illettrisme est un mal, il existe des remèdes pour le réduire et que, en particulier, la formation professionnelle initiale et continue des professeurs des écoles est l'élément essentiel.



Mission Régionale pour l'Education de Base
en Haute-Normandie

Espace Régional Emploi Formation
98 avenue de Bretagne
Immeuble Normandie 1
76100 ROUEN

Téléphone : 02.32.18.49.30
Télécopie : 02.32.18.49.31
Messagerie : elise.dehays@cria-hn.org
danielle.colombel@haute-
normandie.pref.gouv.fr

Retrouvez-nous sur :
www.mireb.cria-hn.org

Ce numéro a été réalisé par la
MIREB de Haute-Normandie.

La lettre de la MIREB paraît 4
fois par an.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Maquette et mise en page :
Elise dehays

La Mission Régionale pour l'Education de Base...

...est composée de deux entités qui sont :

*- la Chargée de Mission Education de Base auprès du Préfet
de Région et de l'ANLCI*

Danielle Colombel,

- le Centre Ressources Illettrisme Alphabétisation

Jean-Philippe MERCIER,
Responsable du CRIA

Aicha TALBI,
Coordonnatrice MIREB

Elise DEHAYS,
Documentaliste / animatrice multimédia du CRIA

N° Indigo 0 820 33 34 35
0,15 € TTC/min



Direction régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
de Haute-Normandie



Fonds Social Européen

